

Conseil de sécurité

Distr. générale
11 avril 2017
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application du paragraphe 28 de la résolution 2318 (2016) du Conseil de sécurité, dans laquelle le Conseil m'a prié de continuer de l'informer des progrès accomplis dans l'exécution du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et de porter immédiatement à son attention toute violation grave de l'Accord entre le Gouvernement de la République du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei, daté du 20 juin 2011 (S/2011/384, annexe). Il fait le point de la situation à Abyei ainsi que des opérations menées par le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière depuis le 12 octobre 2016, date de publication de mon précédent rapport (S/2016/864), jusqu'au 14 avril 2017. Au cours de la période considérée, en application du paragraphe 29 de la résolution 2318 (2016) du Conseil de sécurité un examen stratégique du mandat de la FISNUA a été entrepris, dont les résultats ont été présentés le 1er avril 2017 (voir S/2017/293).

II. Abyei

Sécurité

2. La situation en matière de sécurité dans la zone d'Abyei est calme dans l'ensemble. Toutefois, en l'absence de progrès dans la mise en œuvre de l'Accord du 20 juin 2011 et dans les pourparlers sur le statut final du territoire, les tensions intercommunautaires et la prolifération des armes créent des risques persistants. Lors des réunions des comités mixtes de sécurité tenues au cours de la période considérée aussi bien avec les communautés ngok dinka qu'avec les communautés misseriya, la FISNUA a reçu des informations faisant état de la présence d'éléments armés dans la zone. Elle a par conséquent renforcé sa présence dans les secteurs concernés en organisant des patrouilles supplémentaires. Aucun élément n'a révélé la présence des Forces armées soudanaises ou de l'Armée populaire de libération du Soudan dans la zone.

3. Pendant la période considérée, environ 35 000 nomades misseriya sont arrivés dans la zone d'Abyei lors de leur migration annuelle vers le sud, qui se produit





généralement d'octobre à la mi-mai. Cette migration s'est déroulée sans incident majeur grâce à la stratégie énergique de prévention et d'atténuation des conflits adoptée par la Force. La FISNUA entretient des couloirs pour faciliter le passage des Misseriya et de leur bétail à travers la zone d'Abyei et ainsi permettre aux deux communautés de partager les ressources en eau et les pâturages, ce qui aide à prévenir les tensions intercommunautaires. La stratégie repose essentiellement sur une surveillance robuste, qui consiste à organiser des patrouilles de jour comme de nuit, contrôler les points chauds en particulier et barrer l'accès d'éléments armés à la zone.

4. À ce jour, aucun incident majeur n'est à signaler; certains cas de vols de bétail ont été constatés, mais pour la plupart, aussi bien les Misseriya que les Ngok Dinka ont rendu le bétail volé et des indemnisations ont été versées par l'entremise de comités locaux de paix. Afin d'assurer la sécurité, la FISNUA a déployé des troupes supplémentaires sur des axes importants le long des couloirs de migration : Noong et Alal dans le secteur central et Dungop dans le secteur sud. De plus, la Force a contrôlé l'accès des Misseriya aux parties sud-ouest et sud-est de la zone d'Abyei. Elle a également entretenu un dialogue régulier avec les deux communautés pendant la saison des migrations grâce aux comités mixtes de sécurité convoqués au niveau des secteurs et des communautés.

5. Pour la deuxième saison sèche consécutive, la FISNUA a pu assouplir la mise en pratique de la ligne de séparation, les deux communautés ayant continué d'observer l'accord du 25 mars 2016 à Noong, où les Ngok Dinka ont permis aux Misseriya et à leur bétail d'accéder à l'eau et aux pâturages dans les zones qu'ils habitent. La gestion réussie de la ligne de séparation par la Force a encouragé le retour des Ngok Dinka, qui, pendant la période considérée, se sont établis dans les zones situées au nord du fleuve Kiir/Nahr el-Arab.

6. La criminalité demeure largement intra-ethnique, la majorité des problèmes signalés étant des infractions mineures. Il y a eu aussi des vols, notamment des vols à main armée et des détournements de voiture. Au cours de l'année écoulée, avec le poids économique croissant du marché commun d'Amiet et les déplacements nord-sud de négociants qui empruntent la route praticable par tous les temps reliant Diffra, dans le secteur nord, à Amiet, et se prolongeant vers le sud jusqu'à la ville d'Abyei, dans le secteur central, celui-ci est devenu une plaque tournante des activités criminelles. Les troupes de la FISNUA ont réagi en renforçant leur présence le long de l'axe Farouk-Diffra-Amiet-Abyei-Agok, d'une importance critique, afin de décourager l'activité criminelle. Le 19 octobre 2016, des assaillants armés ont tué un homme ngok dinka et gravement blessé une femme. Le 17 novembre, le tribunal coutumier du marché d'Amiet a conclu que les éléments de preuve disponibles étaient insuffisants pour condamner les deux Misseriya mis en cause dans l'affaire. Les deux hommes ont été livrés au chef traditionnel Misseriya. La Force a accru sa présence de sécurité au marché commun, tout en encourageant les deux communautés à coopérer avec elle dans la lutte contre la criminalité.

7. Le 21 décembre 2016, à Noong, deux roquettes ont été tirées pendant la nuit, faisant cinq blessés, dont deux femmes et un enfant âgé de 3 ans. Le 9 janvier 2017, des actes de violence ont été évités grâce à l'interception par la FISNUA d'environ 10 Misseriya armés près de Nainai, dans le secteur central. Dans l'échange de tirs qui a suivi, un Misseriya a été tué. Le moment auquel ces faits se sont produits donne à penser que ces éléments armés avaient pour but d'influencer les

délibérations des réunions tenues entre les chefs traditionnels des communautés les 27 décembre 2016 et 12 janvier 2017.

8. Malgré le renforcement de la sécurité assurée par la FISNUA sur les axes routiers stratégiques, le 17 janvier 2017, au nord de Diffra, un véhicule de l'Organisation mondiale de la Santé-Soudan a été détourné par des assaillants armés. Le 17 février 2017, le véhicule d'entrepreneurs travaillant pour le compte de l'Organisation internationale pour les migrations qui se rendaient de Diffra à Goli, dans le secteur nord, a fait l'objet d'une autre tentative de détournement, au cours de laquelle un entrepreneur a trouvé la mort et son chauffeur a été blessé. À la suite de cette attaque, la FISNUA a encore renforcé son dispositif pour assurer la sécurité de son personnel et des travailleurs associés à des projets de la FISNUA et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans la zone d'Abyei, en exigeant que tous les déplacements au nord de Doukra/Rum Ajak, dans le secteur central, et entre Abyei et Agok, dans le secteur sud, bénéficient de la protection de la Force. Grâce à l'achèvement de la construction de murs d'enceinte, les vols à l'intérieur du complexe de la FISNUA et des locaux communs des Nations Unies ont diminué. Seuls trois cas de larcin se sont produits au cours de la période considérée.

9. Compte tenu du caractère imprévisible de la situation en matière de sécurité et de la persistance des tensions entre les communautés, la FISNUA n'a toujours pas été en mesure de redéployer à Abyei les fonctionnaires soudanais recrutés sur le plan national, qui ont été évacués à Khartoum et à Kadougli, dans le Kordofan méridional, à la suite du meurtre du Chef suprême des Ngok Dinka en 2013. L'insécurité a également entravé les travaux du Comité mixte des observateurs militaires, qui n'a pu mener que des patrouilles séparées, avec d'un côté les observateurs soudanais déployés au nord de Todach dans le secteur nord, et de l'autre, les observateurs sud-soudanais présents au sud d'Abyei dans le secteur central.

10. Pendant la période considérée, la FISNUA a assuré 19 314 patrouilles de jour et de nuit et 7 460 escortes. Le Service de police d'Abyei n'ayant pas encore été créé, la composante de police de la FISNUA a maintenu l'ordre grâce à quelque 400 patrouilles de proximité et d'observation. La Force a également facilité la tenue de 276 réunions des comités mixtes de sécurité avec des chefs locaux dans la zone d'Abyei. Le renforcement des capacités des comités de protection communautaire s'est poursuivi conformément au paragraphe 16 de la résolution 2287 (2016) du Conseil de sécurité, la Force ayant organisé deux ateliers de formation pendant la période considérée à l'intention de 60 membres de ces comités à Agok et Abyei. La création de tels comités dans le nord de la zone d'Abyei continue d'être retardée en raison des réserves exprimées de longue date par le Gouvernement soudanais, qui maintient qu'ils ne sont pas conformes à l'Accord du 20 juin 2011.

11. En accord avec le mandat qui a été donné à la Force de confisquer et de détruire des armes, ses composantes militaire et de police, en collaboration avec le Service de lutte antimines de l'ONU, ont détruit 16 armes confisquées et plus de 1 500 munitions d'arme légère dans le bâtiment de la FISNUA affecté à la gestion des armes et des munitions. Des observateurs nationaux du Soudan et du Soudan du Sud étaient présents lors de l'opération. Au cours de la période considérée, il a été confirmé que l'équivalent de 294 kilomètres de routes prioritaires était à l'abri des risques liés aux explosifs. Un repérage non technique et des activités de

sensibilisation au danger des mines menés dans diverses communautés ont permis de localiser et de détruire 129 restes explosifs de guerre et 281 munitions d'arme légère. Toutes les bases opérationnelles de compagnie de la Force, sur une surface de 379 800 mètres carrés, ont été jugées à nouveau à l'abri des risques liés aux explosifs. Des messages de sensibilisation au danger des mines ont été adressés à 246 observateurs militaires de la FISNUA et observateurs nationaux. Des messages similaires ont également été adressés à plus de 32 000 hommes, femmes, garçons et filles vivant dans la zone d'Abyei, y compris des éleveurs nomades et des rapatriés.

Évolution de la situation politique

12. Pendant la période considérée, le Soudan et le Soudan du Sud n'ont guère progressé dans la mise en œuvre de l'Accord du 20 juin 2011. La dernière réunion en date du Comité mixte de contrôle d'Abyei a eu lieu les 29 et 30 mars 2015. En novembre 2016, le Chef par intérim de la Mission et commandant de la force, le général de division Hassen Ebrahim Mussa, a pris contact avec le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud à Addis-Abeba en vue de convoquer une réunion extraordinaire du Comité mixte de contrôle d'Abyei. Le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine a programmé la tenue de la réunion à Addis-Abeba les 13 et 14 janvier 2017, mais cette rencontre n'a jamais eu lieu. Par ailleurs, le 31 octobre 2016 dans la ville d'Abyei, à l'occasion du troisième anniversaire du référendum unilatéral tenu dans la zone, environ 700 Ngok Dinka ont manifesté, sous la houlette de leur Chef suprême, devant le quartier général de la FISNUA et remis une pétition demandant que le référendum soit reconnu.

13. S'adressant à la presse en février 2017 à Abyei, les chefs traditionnels des deux communautés, Ngok Dinka et Misseriya, ont demandé que soit publié le rapport d'enquête de l'Union africaine sur le meurtre du Chef suprême des Ngok Dinka survenu en mai 2013. Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a chargé un comité d'enquêter sur ce meurtre. Les résultats de l'enquête ont été présentés à l'Union africaine en octobre 2013. Toutefois, le rapport a été jugé peu concluant puisque les parties ne sont pas parvenues à s'entendre sur les conclusions de l'enquête.

14. Le Gouvernement soudanais a continué de maintenir entre 120 et 150 agents armés sur le site pétrolier de Diffra, en violation de l'Accord du 20 juin 2011 et de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité. Pour sa part, le Gouvernement sud-soudanais a continué d'assurer « une administration locale » de fait dans le centre et le sud de la zone d'Abyei, et remplacé le chef de cette administration en janvier 2017.

Dialogue intercommunautaire

15. La FISNUA a continué de faciliter le dialogue entre les communautés ngok dinka et misseriya afin de prévenir et d'atténuer les conflits pendant la saison des migrations actuelle. Comme on l'a déjà indiqué les tensions entre les deux communautés ont néanmoins persisté en l'absence de progrès dans la mise en œuvre de l'Accord du 20 juin 2011 et dans le règlement des questions en suspens relatives à l'assassinat du Chef suprême des Ngok Dinka en mai 2013.

Marché commun d'Amiet

16. L'appui apporté par la FISNUA au marché commun d'Amiet a constitué le pilier de sa stratégie de soutien des deux communautés dans leurs aspirations à la paix et à la sécurité économique. Conformément à l'accord conclu par les deux communautés à Todach (secteur nord) le 4 août 2016, le marché commun n'était censé se tenir à Amiet qu'à titre temporaire, jusqu'au 31 décembre 2016, étant entendu que les deux parties se réuniraient à nouveau en décembre pour décider de son emplacement futur. Le 30 décembre 2016, lors d'une réunion facilitée par la FISNUA à Todach, les deux communautés n'ont pas trouvé d'accord sur le sujet. Les Ngok Dinka étaient partisans du maintien du marché à Amiet, tandis que les Misseriya voulaient le transférer dans la ville d'Abyei. Les deux communautés se sont à nouveau rencontrées à Todach le 26 janvier 2017, mais la réunion n'a pas pu se tenir : les Ngok Dinka se sont en effet élevés contre l'absence, parmi la délégation misseriya, des membres du comité pour la paix, même si les Misseriya ont affirmé que leurs chefs coutumiers étaient parfaitement en mesure de représenter leur communauté.

17. Par la suite, les chefs coutumiers Misseriya ont adressé une lettre à la FISNUA dans laquelle ils demandaient la fermeture du marché à Amiet, ajoutant qu'ils ne répondraient d'aucune conséquence qu'aurait son maintien sur le plan de la sécurité. La FISNUA a pris des mesures de sécurité de précaution en maintenant un dispositif de dissuasion, de prévention et de riposte. En dépit de ces désaccords, aucun problème majeur de sécurité ne s'est produit et le marché commun d'Amiet a pu se tenir sans interruption. En février 2017, lors de réunions organisées à Tejalei et Leu, dans le secteur sud, le comité mixte pour la paix est convenu de poursuivre les activités commerciales au marché commun jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur l'emplacement permanent du marché.

18. En novembre et décembre 2016, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et son partenaire d'exécution ont programmé une série d'ateliers de gestion des conflits et de cours de formation, l'un d'eux ayant vu la participation des deux communautés à Todach, du 13 au 15 décembre. La FISNUA exécute actuellement 23 projets à effet rapide dans toute la zone d'Abyei, en coordination avec les deux communautés.

19. En outre, la Mission a facilité la tenue des réunions des comités mixtes pour la paix et des organes mixtes chargés de gérer le marché commun d'Amiet. La police de la FISNUA a formé les gardiens du marché aux procédures de détention, à la gestion des infractions et au traitement des suspects. Le 14 décembre 2016, à la demande des comités mixtes pour la paix et du comité mixte du marché, un centre de détention temporaire a été mis à la disposition du tribunal coutumier mixte qui tient séance au marché commun. Des spécialistes des questions pénitentiaires de la Force ont effectué plusieurs visites des centres de détention d'Abyei, d'Agok et d'Amiet afin d'évaluer l'état des installations et la situation des détenus.

20. En ce qui concerne le dispositif juridique chargé de traiter les actes criminels dans la zone d'Abyei, la Force a poursuivi le dialogue avec les autorités du Soudan et du Soudan du Sud sur les modalités de transfert des personnes détenues dans le cadre du mandat qui lui a été confié de protéger les civils et d'assurer la sécurité dans la zone d'Abyei. Des propositions ont été adressées à Khartoum et à Juba en

octobre 2016 en vue de signer des mémorandums d'accord sur la question. À ce jour, aucun des gouvernements n'a répondu.

21. Outre ses activités en matière de sécurité, la FISNUA a apporté un appui au marché commun dans le domaine de la logistique et des infrastructures, notamment en fournissant des moyens d'éclairage solaire et en livrant de l'eau quotidiennement jusqu'à ce qu'une pompe à bras supplémentaire soit construite grâce à l'aide humanitaire et devienne opérationnelle le 4 décembre 2016.

Situation humanitaire

22. La situation économique difficile, en particulier au Soudan du Sud, les mouvements de population, les tensions intercommunautaires et le caractère limité, voire l'absence, de services publics de base, ont continué à engendrer d'importants besoins humanitaires dans la zone d'Abyei. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales ont continué de fournir une aide au relèvement et une aide humanitaire à 160 000 personnes vulnérables dans la zone. Parmi celles-ci, on trouve 59 000 membres de la communauté Ngok Dinka, 13 000 Ngok Dinka rapatriés, 20 000 Ngok Dinka déplacés dans la zone d'Abyei, 8 000 personnes déplacées des États voisins de l'Unité et du Ouarrap au Soudan du Sud, 25 000 membres de la communauté Misseriya et 35 000 nomades saisonniers Misseriya qui sont arrivés dans la zone à la fin de 2016 et devraient repartir à la mi-2017. En outre, environ 11 000 personnes déplacées par le conflit au Soudan du Sud sont passées par la zone d'Abyei pour atteindre leur destination finale au Soudan, certaines bénéficiant d'une assistance de base limitée.

23. L'année passée, la communauté humanitaire a préféré à la distribution de denrées alimentaires des interventions davantage orientées vers le relèvement, dans le cadre du programme Vivres pour la création d'avoirs. La réaction de la population à cette évolution a été en grande partie positive et 69 310 personnes ont ainsi reçu des vivres chaque mois. Ces initiatives ont aidé la communauté à passer progressivement d'une dépendance à l'aide alimentaire à une assistance alimentaire conditionnelle. En parallèle, 6 842 personnes déplacées originaires de l'État de l'Unité au Soudan du Sud ont continué à recevoir des vivres.

24. Pour aider à assurer des moyens de subsistance aux communautés, 50 aides-vétérinaires ont reçu une formation et 200 000 bovins appartenant aux Ngok Dinka et aux Misseriya ont été vaccinés et traités. Deux cent cinquante familles Ngok Dinka de maraîchers ont reçu des semences potagères et des outils agricoles et une formation spécifique. Cent vingt familles Ngok Dinka se livrant au traitement et à la vente du poisson ont reçu du matériel de pêche et ont été formées au traitement des poissons après capture. Des dirigeants des communautés Ngok Dinka et Misseriya ont participé à huit ateliers visant à améliorer la gestion et la répartition équitable des ressources naturelles. Deux structures destinées à accueillir une clinique vétérinaire et un tribunal traditionnel ont été achevées et confiées aux autorités coutumières dans le cadre de l'action de relèvement. La mise en œuvre de ces projets, en particulier la clinique vétérinaire, reste difficile car la communauté n'a pas les moyens d'équiper et de gérer les installations.

25. Les services intégrés de nutrition et de soins de santé primaires, y compris la vaccination de routine et la fourniture de médicaments essentiels, ont été

temporairement interrompus à cause des difficultés de financement rencontrées par la communauté humanitaire dans bon nombre des 13 centres de soins et dispensaires mobiles opérant dans la zone d'Abyei. Le suivi de la nutrition et l'appui à la programmation pour les patients atteints de malnutrition modérée et aiguë se sont poursuivis dans le cadre d'un programme ciblé d'alimentation d'appoint dans le centre et le sud d'Abyei.

26. Dans le nord de la zone d'Abyei, il reste difficile d'approvisionner en eau potable les populations sédentaires et les nomades saisonniers. Neuf nouveaux puits ont été forés, dont deux au marché commun d'Amiet. Seize pompes manuelles ont été réparées, cinq autres ont été transformées en mini réservoirs d'eau à énergie solaire et cinq réservoirs d'eau ont été réparés, ce dont ont bénéficié 35 000 personnes. D'autres activités notables ont notamment consisté à former des comités d'usagers de l'eau à la gestion de l'eau et à l'entretien des réservoirs d'eau à énergie solaire. Toutefois, le système de maintien de l'ordre étant limité, le vandalisme et le vol de dispositifs solaires sont très répandus.

27. Au nombre des obstacles opérationnels figuraient l'insuffisance des fonds alloués aux organisations non gouvernementales, en particulier pour les soins de santé primaires, les coûts élevés de mise en œuvre en raison de contraintes logistiques et de sécurité, la piraterie routière dans le nord d'Abyei ainsi que les retards dans la délivrance des permis de voyage et les restrictions sur les mouvements de personnel et l'acheminement des fournitures, qui sont le fait du Gouvernement soudanais. La capacité de répondre aux besoins dans le nord de la zone d'Abyei a continué d'être affectée et aucune organisation non gouvernementale internationale n'a pu y intervenir. La poursuite du conflit au Soudan du Sud a également eu des incidences sur les activités humanitaires dans la zone, notamment le prix élevé des fournitures achetées au Soudan du Sud.

III. Situation du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière

Évolution de la situation politique

28. Bien que le Soudan et le Soudan du Sud n'aient pas progressé vers la résolution de la question du statut final de la zone d'Abyei, les relations entre les deux pays semblaient être sur la bonne voie. Le 23 novembre 2016, les Présidents Al-Bashir et Kiir se sont rencontrés en marge du sommet afro-arabe à Malabo et ont réaffirmé être déterminés à mettre en œuvre les accords du 27 septembre 2012, notamment sur la sécurité des frontières. En outre, les deux pays ont déclaré avoir interdit la présence des groupes d'opposition armés de l'autre sur leur territoire. En novembre, le Soudan a fait savoir qu'il avait empêché le chef du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, Riek Machar, d'entrer au Soudan, tandis qu'en janvier de cette année le Soudan du Sud affirmait avoir expulsé le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan-Nord de son territoire. Malgré ces mesures encourageantes, le 13 février, devant des élues parlementaires, le Président Al-Bashir a réaffirmé qu'Abyei faisait partie du Soudan. Dans le même temps, les Forces armées soudanaises et l'Armée populaire de libération du Soudan ont maintenu des troupes juste en dehors des

limites de la zone d'Abyei, ce qui montre qu'il subsiste un risque de conflit armé entre les deux pays.

29. La FISNUA a poursuivi des discussions poussées avec les deux gouvernements sur la nécessité de mettre en œuvre l'Accord du 20 juin 2011 et de reprendre le dialogue en vue de régler ensemble les questions les plus urgentes en matière de sécurité et d'aide humanitaire dans la zone et de fournir l'appui politique indispensable à la paix et à la réconciliation entre les Ngok Dinka et les Misseriya. Au cours de leurs échanges avec le Chef de la FISNUA et commandant de la Force pendant la période considérée, les responsables soudanais ont réaffirmé que le Comité mixte de contrôle d'Abyei demeurait le seul cadre de discussions avec le Gouvernement sud-soudanais et se sont dit déçus que des représentants soudanais du Comité aient dû annuler leur visite prévue dans la ville d'Abyei en octobre 2016 pour des raisons de sécurité liées à l'opposition Ngok Dinka. Les responsables soudanais ont en outre réitéré qu'il fallait pouvoir se déplacer librement et sans entrave dans toute la zone d'Abyei et étaient d'avis que le marché commun d'Amiet devrait être transféré à la ville d'Abyei. Les responsables sud-soudanais ont quant à eux réaffirmé leur position, à savoir que le Comité était inutile en l'absence d'une administration conjointe à Abyei, ont demandé le retrait de la police du pétrole de Diffra et ont fait remarquer qu'il fallait veiller à ce que la zone reste exempte d'armes.

Opérations

30. Bien que le Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité ou le Comité mixte de sécurité n'aient pas tenu d'autres réunions, le Soudan et le Soudan du Sud ont informé la FISNUA, dans des lettres distinctes envoyées respectivement le 8 et le 15 novembre 2016, que leur personnel armé évacuait la zone frontalière démilitarisée et sécurisée. La FISNUAA avait demandé que les patrouilles terrestres du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière contrôle le retrait des troupes, ce que le Soudan et le Soudan du Sud ont respectivement approuvé en novembre 2016 et en février 2017. Les patrouilles auront lieu en avril 2017 par une patrouille terrestre de chacun des deux secteurs déployée à Kadougli et à Gok Machar.

31. Depuis la dernière réunion ordinaire du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité, qui s'est tenue à Addis-Abeba le 5 juin 2016, le Soudan et le Soudan du Sud ont fait des progrès concernant l'amélioration des capacités opérationnelles du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. À cet égard, les deux pays sont convenus de mettre en service les deux autres états-majors de secteur à Bouram et à Malakal; la mission de reconnaissance à Bouram a été menée le 21 janvier de cette année. De nouveaux progrès dépendront des résultats du récent examen stratégique de la FISNUA.

32. Le Mécanisme a continué ses patrouilles de surveillance aérienne de routine au-dessus de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée malgré d'importants problèmes opérationnels. Sur les 40 patrouilles de surveillance aérienne prévues pendant la période considérée, 18 ont été menées avec succès, tandis que les 22 autres ont été annulées. Dix-huit de ces annulations et la suspension du programme de surveillance aérienne pour tout le mois de février s'explique par les retards dans l'obtention des autorisations voulues du Soudan du Sud. Le reste des

annulations était dû à l'indisponibilité des aéronefs pour des raisons techniques et à des conditions météorologiques défavorables. Les restrictions de la surveillance aérienne imposées plus tôt par la formation militaire sud-soudanaise locale à Gok Machar et à Aweil ont été levées après une visite de coordination faite par le chef du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, accompagné de l'observateur national en chef sud-soudanais, à Gok Machar du 28 novembre au 1er décembre 2016.

33. Les équipes d'appui à la patrouille du Service de la lutte antimines de l'ONU sont restées prêtes à se déployer pour appuyer les patrouilles terrestres du Mécanisme dans les états-majors de secteur à Kadougli (Soudan) et à Gok Machar (Soudan du Sud). En outre, le Service de lutte antimines a dispensé une formation intégrée sur les patrouilles terrestres à 63 observateurs nationaux, observateurs militaires et éléments du groupe éthiopien de protection de la Force en vue de contribuer à l'état de préparation et à la réduction coordonnée des risques.

IV. Appui à la mission

34. Au cours de la période considérée, la composante militaire de la FISNUA comptait 4 499 militaires (206 observateurs militaires/officiers d'état-major et 4 293 soldats) sur les 5 326 autorisés. La composante de police comprenait 20 agents (7 femmes et 13 hommes), contre un effectif autorisé de 50. Le personnel civil comprenait 126 membres du personnel recrutés sur le plan international et 78 membres du personnel recrutés sur le plan national. Le Gouvernement soudanais a délivré 190 visas au personnel de la FISNUA, tandis que des visas pour 14 fonctionnaires, 19 militaires, 1 visiteur officiel/consultant, 46 membres du Service de la lutte antimines et 2 prestataires sont toujours en attente. Le retard dans la délivrance de trois visas pour le Bureau de la liaison avec les communautés, en suspens depuis mai 2016, entrave particulièrement les activités de la FISNUA, qui sont de plus en plus à base communautaire, ce qui oblige la Force à déployer des spécialistes des affaires civiles. Pendant la période considérée, la Mission a mené à bien la relève de 1 272 militaires et le transport de 59 214 kilogrammes de marchandises par l'aéroport de Kadougli, au moyen de 91 trajets effectués par hélicoptère (76 pour des troupes et 15 pour des marchandises).

35. Pendant la saison sèche actuelle, la FISNUA a commencé à transformer Noong, base opérationnelle temporaire, en une base opérationnelle permanente grâce aux moyens de génie de la Mission. La base devrait être pleinement établie avant le début de la saison des pluies, qui débute aux alentours de juin. Le Soudan ayant levé les restrictions sur les matériaux de construction entrant dans la zone d'Abyei, comme je l'ai mentionné dans mon rapport précédent, la Mission continue d'améliorer l'infrastructure et les installations dans tous les camps. La construction d'un mur d'enceinte et l'installation de lampadaires autour du quartier général de la Mission à Abyei et de son extension destinée à accueillir le siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière lorsqu'il quittera Kadougli pour Abyei ont été achevés. Les travaux d'aménagement de l'extension du site et l'amélioration des conditions de vie difficiles au quartier général de la Mission à Abyei se poursuivent. Quatre contrats ont été conclus pour remplacer les modules d'hébergement préfabriqués vétustes afin d'améliorer les conditions de vie dans les camps de la Mission dans la zone d'Abyei. En ce qui concerne l'environnement et l'hygiène, l'installation de nouvelles stations de traitement des eaux usées et le

remplacement de celles existantes sont en cours. La construction de nouvelles fosses septiques pour le prétraitement des déchets septiques a été achevée. La mise en place d'une décharge d'élimination des déchets solides dans tous les camps de la Mission dans la zone d'Abyei est en cours.

V. Aspects financiers

36. Par sa résolution 70/269 du 17 juin 2016, l'Assemblée générale a ouvert, au titre de l'exercice allant du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017, un crédit de 268,6 millions de dollars destinés à financer le fonctionnement de la Force. Au 22 mars 2017, le montant des contributions non acquittées au Compte spécial de la FISNUA s'élevait à 28,0 millions de dollars. À cette date, le montant total des contributions restant à verser pour toutes les opérations de maintien de la paix était de 1 508,0 millions de dollars. Le remboursement des dépenses afférentes aux contingents a été effectué pour la période allant jusqu'au 31 janvier 2017, tandis que les dépenses afférentes au matériel appartenant aux contingents ont été remboursées pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2016, conformément au calendrier des versements trimestriels.

VI. Observations et recommandations

37. Abyei continue d'avoir une grande importance stratégique et économique pour le Soudan comme pour le Soudan du Sud, et tout conflit local entre les Misseriya et les Ngok Dinka dans la zone d'Abyei ou tout affrontement direct le long de la frontière pourrait accroître les tensions, et cela aurait des conséquences graves pour l'ensemble de la région. Le maintien des troupes de la FISNUA empêche que les affrontements armés éclatent entre les deux pays. La Mission, par la mise en œuvre dynamique de la stratégie de prévention et d'atténuation des conflits et son engagement auprès des communautés, a aidé à instaurer des conditions de sécurité relativement stables dans la zone d'Abyei, où la transhumance saisonnière se poursuit jusqu'à présent sans problème de sécurité majeur.

38. Afin de consolider les résultats obtenus par la FISNUA au niveau local, les Gouvernements soudanais et sud-soudanais doivent activement débattre de la façon de résoudre les problèmes de sécurité et d'aide humanitaire les plus urgents de la population d'Abyei. Sans de telles discussions régulières, la FISNUA et les acteurs humanitaires continuent d'opérer en l'absence d'une gouvernance. J'exhorte donc les parties à organiser régulièrement des réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei, qui ne s'est pas réuni depuis mars 2015, afin de progresser dans l'application de l'Accord du 20 juin 2011. Outre qu'il est plus que temps, il s'agit d'une première étape nécessaire pour que les intentions des deux Gouvernements concernant l'administration conjointe et le maintien de l'ordre à Abyei puissent commencer à se concrétiser, dans l'attente d'un accord sur le statut final d'Abyei.

39. Le maintien de personnel armé dans le complexe pétrolier de Diffra au nord d'Abyei et les opérations d'une « administration locale » de facto dans le sud d'Abyei continuent de violer l'Accord du 20 juin 2011 et d'en amoindrir l'autorité. Je demande au Gouvernement soudanais de retirer son personnel armé de Diffra et au Gouvernement sud-soudanais d'accepter les arrangements et les institutions d'administration conjointe établis par l'Accord du juin 2011, et d'y prendre part. Je

salue les déclarations écrites des deux Gouvernements concernant le retrait de leurs forces de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée et l'approbation de patrouilles terrestres de contrôle. La FISNUA prévoit de déployer ces patrouilles avant la fin du mois d'avril 2017. La surveillance aérienne se poursuit tout le long de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée; la capacité de surveillance aérienne du Mécanisme pourrait être améliorée dans la limite des ressources existantes grâce au déploiement d'un avion ayant des capacités d'imagerie et de visibilité de pointe, comme le recommande l'examen stratégique récent.

40. Le marché commun d'Amiet demeure le symbole le plus visible de l'engagement pris par les Ngok Dinka et les Misseriya en faveur de la paix et de la réconciliation au niveau local; le désaccord sur son emplacement permanent et la politisation de la question à des niveaux plus élevés sont regrettables. J'engage vivement les Gouvernements soudanais et sud-soudanais à appuyer les activités menées par la FISNUA pour assurer la bonne entente et la coexistence pacifique entre les tribus Misseriya et Ngok Dinka, et à s'abstenir de toute action qui pourrait engendrer des hostilités ou des affrontements. Pour progresser vers la réconciliation entre les deux communautés, je réitère la nécessité de régler la question de l'assassinat du chef suprême des Ngok Dinka en 2013.

41. Je trouve encourageants les progrès importants que les Ngok Dinka et les Misseriya ont faits sur des questions qui touchent leurs populations et sur la réconciliation. Pourtant, il reste encore beaucoup à faire pour assurer l'application sans heurts des dispositions des Accords du 20 juin 2011 et du 27 septembre 2012 portant sur les arrangements en matière de sécurité. Par conséquent, je recommande de proroger le mandat de la FISNUA pour une période supplémentaire de six mois afin d'aider les deux Gouvernements à progresser dans la réalisation des objectifs qu'ils se sont eux-mêmes fixés dans ces Accords.

42. En conclusion, je tiens à féliciter l'ancien Chef par intérim de la Mission et commandant de la Force, le général de division Hassen Ebrahim Mussa, pour avoir dirigé la FISNUA. J'encourage son successeur, le général de division Tesfay Gidey Hailemichael, à faire progresser le mandat de la Mission de façon novatrice. Je remercie tous les membres du personnel des Nations Unies, y compris les fonctionnaires des organismes, fonds et programmes, pour leur attachement à la paix dans la zone d'Abyei. Les travaux de mon Envoyé spécial, Nicholas Haysom, visant à dynamiser le processus politique sont très appréciés. Enfin, je remercie également l'ancien Président de l'Afrique du Sud et Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, Thabo Mbeki, la Commission de l'Union africaine, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Gouvernement éthiopien de leur soutien indéfectible à la FISNUA et de leur action en faveur de la paix dans la zone d'Abyei.